Communiqué de presse
Berne, le 19 novembre 2026

Le PS promet des «primes gratuites» et veut davantage imposer les PME

L'Union suisse des arts et métiers usam rejette l'initiative populaire «Pour des primes d'assurance-maladie plus basses», lancée aujourd'hui. Derrière cette promesse de gratuité se cachent près de huit milliards de francs qui devraient être financés chaque année par les impôts. Les petites entreprises et une partie de la classe moyenne devraient également passer à la caisse.

Le PS veut augmenter l'impôt fédéral direct sur les revenus des personnes physiques et les bénéfices des entreprises. Il souhaite ainsi accorder à toutes les personnes assurées, indépendamment de leur revenu, une bonification sur leurs primes d'assurance-maladie. Celle-ci correspondrait pour commencer à deux primes mensuelles moyennes par an pour les adultes et à six pour les enfants.

Même la boulangerie du quartier exploitée sous la forme d'une Sàrl devrait payer le supplément à partir du moment où elle réalise un bénéfice imposable. «C'est faire campagne électorale sur le dos des PME», déclare Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam. L'initiative ne prévoit aucun montant exonéré pour les PME. Même la part du bénéfice que la boulangerie met de côté pour acheter un nouveau four serait davantage imposée. Les petites entreprises qui financent leur équipement par leurs propres moyens disposeraient ainsi de moins de ressources pour investir.

«L'initiative pénalise ceux qui travaillent davantage», déclare Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers usam. Un artisan indépendant qui réalise un grand nombre de mandats au cours d'une bonne année devrait payer davantage d'impôts. Or, il a précisément besoin de ces revenus pour compenser les années où les commandes sont moins nombreuses.

En liant la bonification à l'évolution des primes, l'initiative ouvre grand la porte à des augmentations d'impôts répétées. Si, à long terme, les primes augmentent plus rapidement que les recettes générées par le supplément fiscal, la pression pour relever le taux d'imposition s'accentuera. L'usam rejette cette spirale fiscale. L'initiative ne prévoit pas une seule mesure qui freine la hausse des coûts de la santé.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74
Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.